

Mon honorable ami a dit que les soldats qui ont vu tomber leurs camarades, et qui se demandent si le même sort ne leur est pas réservé attendront avec impatience le résultat du vote de ce soir à la Chambre des communes du Canada. Ils examineront soigneusement les détails du vote. Ils seront encouragés et raffermis par un vote catégorique des membres de cette Chambre, leur assurant l'appui nécessaire, ou bien leur énergie se trouvera affaiblie et leur moral baissera s'ils constatent, ainsi que l'a déclaré l'autre soir en cette enceinte le vaillant soldat qu'est mon jeune ami le fils du plus loyal ami que j'aie jamais eu dans cette Chambre des communes, que pendant qu'ils sont unis et combattent côte à côte, pour la sauvegarde de notre liberté, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, catholiques ou protestants, ou quelle que puisse être leur origine ethnique, nous ne pouvons nous unir pour les appuyer dans cette terrible guerre.

Je prie les honorables membres de cette Chambre de songer aux soldats qui combattent pour eux. Qu'ils se rappellent que ces soldats luttent pour la protection de leurs foyers, pour notre pays et pour son avenir. Que les honorables députés se demandent ensuite si, en cette occasion, ils les encourageront en leur accordant toute l'aide que le Parlement est en mesure de leur fournir. Certaines situations peuvent être difficiles à expliquer. Certains honorables députés peuvent trouver et trouvent sans doute difficile, par un retour sur le passé,—et j'aurai un mot à dire à ce propos dans quelques instants,—et par le rappel des déclarations qui ont été faites, des engagements qui ont été contractés, d'expliquer la présente situation à leurs commettants; j'ai entendu plusieurs honorables députés parler de cette difficulté. J'ai plus confiance que certains orateurs dans l'intelligence et l'esprit des électeurs pour entretenir cette crainte. Est-il un seul membre de la Chambre qui affirmera que, si on explique clairement la situation aux électeurs, ils ne seront pas les premiers à apprécier en ce temps de guerre, la portée qu'aura pour eux et pour les années futures le geste de leur représentant qui appuie à la Chambre les soldats qui combattent pour eux et leurs foyers? Ne diront-ils pas qu'il a rendu à son pays et à ses commettants le plus noble service qu'il fût en mesure de leur rendre?

Envisageons les choses sous cet angle plus large. Qu'on me permette de dire aux honorables députés que, depuis longtemps, le moment n'est plus où les questions d'intérêt simplement local pouvaient de quelque façon influencer sur l'avenir de notre pays. Le monde a beaucoup évolué depuis cinq ans, c'est-à-

dire depuis que nous faisons la guerre à l'ennemi le plus puissant qui ait jamais tenté d'asservir les nations et à un groupe d'ennemis puissants qui ont voulu dominer le monde. Ces cinq années de guerre ont amené la découverte de moyens de destruction qui dépassent tout ce que pourrait imaginer n'importe qui d'entre nous. Je dis à mes collègues de la Chambre et à mes compatriotes d'être sur leurs gardes de peur que par leur conduite ou leur négligence ils ne donnent à ces ennemis ou à la population d'aucun pays une occasion de croire que les démocraties faiblissent, qu'elles sont en proie à des divisions intérieures et à des divisions entre elles, en sorte qu'à leurs propres yeux, leur puissance leur semble plus redoutable que celle des autres.

Je le répète, le jour n'est plus où les questions d'intérêt local ou provincial,—je pourrais presque dire les questions intéressant tout un pays,—peuvent être séparées de la question principale qui consiste à se demander comment, au cours des quelques prochaines années, le monde pourra subsister de façon que les hommes puissent jouir de leur liberté et conserver leurs vies et leurs foyers.

Toutes ces choses sont en jeu à l'heure actuelle. Je remercie donc le chef de la C.C.F. (M. Coldwell) d'avoir contribué à rendre le vote aussi unanime que possible sur la résolution dont la Chambre est saisie. Je remercie également le chef du Crédit social (M. Blackmore) de ce qu'il a fait dans le même sens. Je remercie tous les honorables députés qui m'entourent de l'appui qu'ils vont accorder, je n'en doute pas, à la résolution.

Je regrette profondément de ne pouvoir offrir mes remerciements au chef de l'opposition ni à ses partisans.

A cette heure tardive, je ne désire pas retenir la Chambre beaucoup plus longtemps. Je tiens, toutefois, à ajouter quelques mots, avant de terminer mes observations, sur ce qu'on a dit pendant la discussion au sujet de promesses reniées et de la confiance accordée aux hommes publics. Ces deux questions sont revenues sur le tapis assez souvent au cours des délibérations, et il ne faut pas les laisser passer sans les relever. Ce faisant, j'exposerai peut-être plus clairement mon attitude et j'expliquerai nettement à la Chambre ce que comporte la résolution sur laquelle nous sommes à la veille de nous prononcer.

En premier lieu, réglons la question des promesses. Il est vrai qu'avant la guerre actuelle, me souvenant des conséquences de l'adoption de la conscription au cours du dernier conflit, et surtout des méthodes utilisées pour en obtenir la mise en vigueur et l'application, j'ai décidé, comme plusieurs autres membres de mon parti et de tous les partis